



**FERMETURE
EXCEPTIONNELLE**

Chers administrés, Chers professionnels, Mesdames et Messieurs,

Face aux incendies de Mairies et de bâtiments publics, ainsi qu'aux pillages de commerces, la commune du Collet-de-Dèze condamne fermement ces actes de violence et de vandalisme qui portent atteinte à nos institutions démocratiques et aux libertés publiques.

J'apporte tout mon soutien et solidarité aux sinistrés et exprime aussi ma reconnaissance aux forces de l'ordre et aux personnels des services de secours dans la gestion de ces événements.

Ces attaques graves portées contre les institutions démocratiques constituent un vrai risque pour toute la Nation. La priorité est désormais au rétablissement de l'ordre pour que les libertés publiques puissent être respectées.

En signe de solidarité, les services administratifs et techniques de la Mairie fermeront exceptionnellement et symboliquement leurs portes de 11 heures 45 à 12 heures, ce jour.

**Le Maire,
Cédric MARTIN**